

instances institutionnelles où se définit la politique économique internationale (particulièrement, comme nous l'avons déjà mentionné, le FMI et la BIRD, l'OCDE, le GATT et les réunions occasionnelles des ministres du groupe des Sept). Ils tenteront aussi de faire progresser divers dossiers qui reviennent constamment dans les discussions -- par exemple, la coordination des politiques économiques, le commerce (surtout des produits agricoles), la dette internationale ainsi que les grands développements sociaux auxquels sont confrontés les nations occidentales -- et en aborderont de nouveaux, liés ceux-là à l'évolution de la conjoncture économique et politique d'ici juin prochain.

À titre d'hôte du Sommet économique, le gouvernement du Canada est responsable du programme et de l'organisation matérielle de cette rencontre. M^{me} Sylvia Ostry, représentante personnelle du Premier ministre pour les sommets économiques, a été chargée d'établir l'ordre du jour du Sommet en consultation avec les représentants personnels des dirigeants des pays participants et du président de la Communauté européenne. Les questions ayant trait à l'organisation matérielle du Sommet ainsi qu'au logement et à l'accréditation des délégations officielles et des membres de la presse sont la responsabilité du Bureau de gestion des Sommets, que dirige M. J.A. Doucet.